



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 61811

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le fait que l'égalité entre les femmes et les hommes dépend aussi d'un changement dans les mentalités et les représentations. Dès lors, il lui indique qu'il est nécessaire de développer une éducation à l'égalité dès le plus jeune âge. Or, il lui précise que les ABCD de l'égalité ont fait la preuve de leur pertinence. En effet, le développement d'une culture de l'égalité suppose des enseignants formés, des programmes et manuels scolaires garants de l'égalité filles-garçons et des séquences pédagogiques dédiées. C'est pourquoi la mise en œuvre simultanée de ces trois piliers est nécessaire pour agir à court, moyen et long terme. Ainsi des organisations représentatives des enseignants ainsi que le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes demandent désormais la généralisation des ABCD de l'égalité et ce, dès la rentrée 2014. Il lui demande s'il entend prendre toutes dispositions permettant le renforcement et le déploiement de ce dispositif dès la rentrée 2014.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61811

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6360

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)